

Pourquoi rejoindre la CFDT



Être Adhérent à la CFDT c'est :

Bénéficier d'un soutien individuel personnalisé.

Être représenté, assisté, défendu et informé de vos droits par vos délégués CFDT disponibles et à votre écoute.

Être informé des négociations, projets et décisions en cours dans l'entreprise.

Exprimer vos idées, préoccupations, priorités afin qu'elles soient relayées et portées lors des négociations avec la direction de LCL.

Faire parti d'une équipe solidaire et motivée.

Le + : la CFDT suit ses adhérents lors de changements professionnels, géographiques ou activité. L'adhésion est interprofessionnelle.

Être adhérent à la CFDT, des services offerts :

Un numéro de téléphone dédié, accessible du lundi au samedi pour répondre à vos questions liées à votre vie professionnelle et personnelle

Une assistance juridique globale. Vous pouvez être défendu individuellement en cas de conflit sur votre lieu de travail, y compris sur le plan juridique en cas de litige avec votre employeur ou en cas de licenciement.

Une prise en charge des jours de grève.

Des formations et la possibilité de devenir représentant du personnel CFDT.

Une information mensuelle concernant l'actualité bancaire et sociale.

La CFDT porte et défend ses valeurs

SOLIDARITÉ
DÉMOCRATIE
ÉMANCIPATION
INDÉPENDANCE

La CFDT est un syndicat d'adhérents, un syndicat responsable, représentatif et légitime auprès des salariés.

La CFDT est force de proposition sur tous les sujets sociétaux, sociaux et s'attache à toujours défendre les conditions de travail et les droits de tous.

La cotisation annuelle est fixée à 0,75% des revenus salariaux net, prélevée mensuellement.

Elle peut être récupérée en crédit d'impôts à 66%, ou être prise en compte en totalité dans les frais réels.

Votre revenu Annuel	Votre cotisation mensuelle après crédit d'impôts
25 000 €	5,66 €
30 000 €	6,80€
35 000 €	7,93 €
40 000 €	9,06 €

On assure nos logements, nos voitures, notre santé, assurons-nous aussi pour notre travail !

L'adhésion est libre et confidentielle



LCL GPNO



GPNO septembre 2023

Une équipe à votre écoute



Chantal
L'HOTELLIER
06 60 57 64 97



Hakim
BEN AHMED
06 61 48 33 37



Valentine
COROLLER
07 82 39 55 03



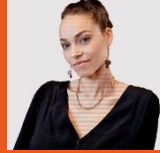
Nathalie
PEDEJOUAN
06 60 63 95 65



Thierry
TROMPETTE
06 14 25 48 84



Sylvie
BEN AHMED
06 25 76 71 29



Nabih AUBRY
BP Champs
Elysées



Hugo
DESFOSSÉS
DA Chatou



Laurent
LEGOIS
07 87 20 87 16



<https://www.cfdt-lcl.fr>

@CFDT_LCL

Infos travaux

La relocalisation de l'agence cœur défense sur le CNIT est prévue sur 2024.

Focus handicap

Chaque personne en situation de handicap, de tout type, peut mettre en place un dossier de Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

2 jours fractionnables sont alloués par la direction pour la constitution de votre dossier.

N'hésitez pas à nous contacter, nous pouvons vous aider dans cette démarche

Infos en plus :

Les Conseillers d'accueil peuvent être équipés d'un casque. Le DA peut en faire la commande sur intranet par le process habituel.

Rappel congés :

La période pour poser vos congés 2023 couvre les vacances scolaires soit jusqu'au 6 janvier 2024.



Nouveaux horaires pour l'agence PRO Mac Mahon :
Lundi / vendredi, avec fermeture à 16h le lundi.

Politique salariale

GPNO compte 62% de cadres et 38% de techniciens sur un effectif de 2611 salariés dont 1569 femmes et 1042 hommes.

Sur l'année 2023, 35% des salariés de GPNO ont perçu une MSI pour un taux moyen d'augmentation de 3,8%.

76 salariés ont bénéficié d'une mesure socle.

47 salariés ont bénéficié d'une mesure « CCPART confirmé ».

12% des Conseillers d'accueil ont bénéficié d'une MSI pour un taux moyen de 3,6%.

Le taux moyen d'augmentation pour les temps partiels reste inférieur à celui des temps plein...

RVP postes vacants

Concernant la compensation de la RVP sur les postes vacants, il est possible pour les DA qui ont été partie prenante sur le portefeuille concerné, d'en bénéficier.

Cette demande de dérogation doit être faite par le DR auprès du DdR qui la soumet à M Fromageau pour validation.